

## Délibération du Comité

### Assemblée générale du 30 juin 2023

Date de convocation : 23 juin 2023

Date d'affichage : 23 juin 2023

Membres	En exercice	143	Vote	Pour	78
	Présents	72		Contre	0
	Pouvoirs	6		Abstention	0
	Votants	78		Total	78

#### Objet : Budget supplémentaire 2023 du budget annexe « IRVE »

Pascal Grappin, rapporteur, présente aux Membres du Comité le projet de Budget Supplémentaire 2023 pour le budget annexe « infrastructures de recharge pour véhicules électriques » qui s'établit de la façon suivante :

	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
BS	0	0

27 775.84	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2022
-----------	---

VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0
---	---

TOTAL	0	27 775.84
-------	---	-----------

.../...

	INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
BS	0	0

RESTES A REALISER	0	0
-------------------	---	---

42 381.00	EXCEDENT 2022	001
-----------	---------------	-----

0	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	021
---	--	-----

TOTAL	0	42 381.00
-------	---	-----------

La balance du Budget Supplémentaire se présente ainsi :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	27 775.84	42 381.00	70 156.84
Dépenses	0	0	0

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

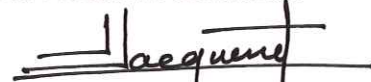
Le Comité adopte :

- le Budget Supplémentaire de l'année 2023 pour le budget annexe IRVE conformément aux propositions exposées et présentes dans le document transmis aux membres du Comité.



Dijon, le 5 juillet 2023

Le Président du SICECO

  
Jacques Jacquenet

**ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE**  
en application du Code Général des Collectivités Territoriales  
après dépôt en Préfecture et publication ou notification

Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le 10/07/2023

ID : 021-200049922-20230630-062\_23\_DEL-BF

